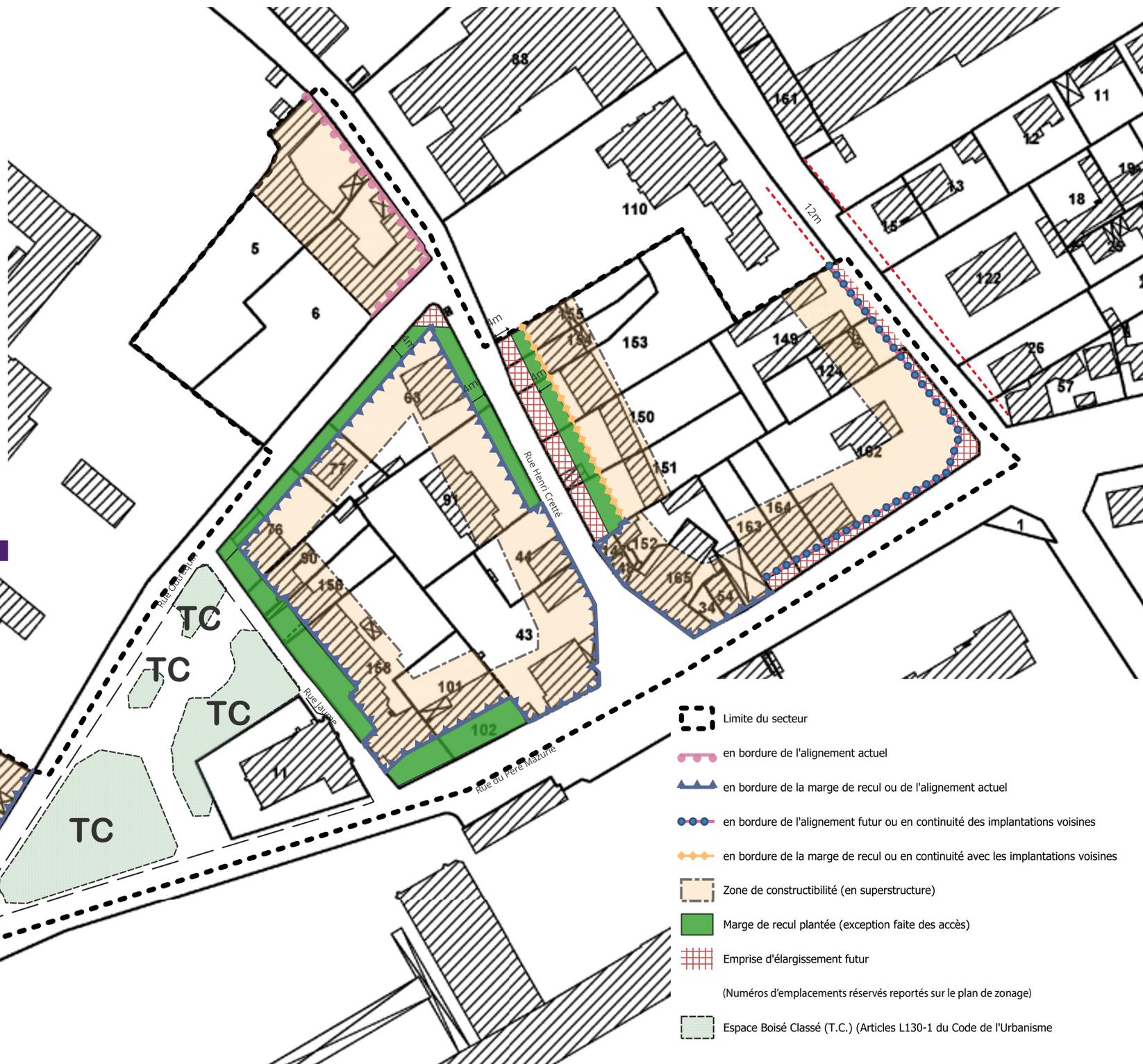


Plan
Local
Urbanisme
intercommunal

5.3 Plans masses CHEVILLY-LARUE - CI1

DOSSIER ARRÊT

Projet de PLUi arrêté par délibération du Conseil Territorial en date du
17 décembre 2024



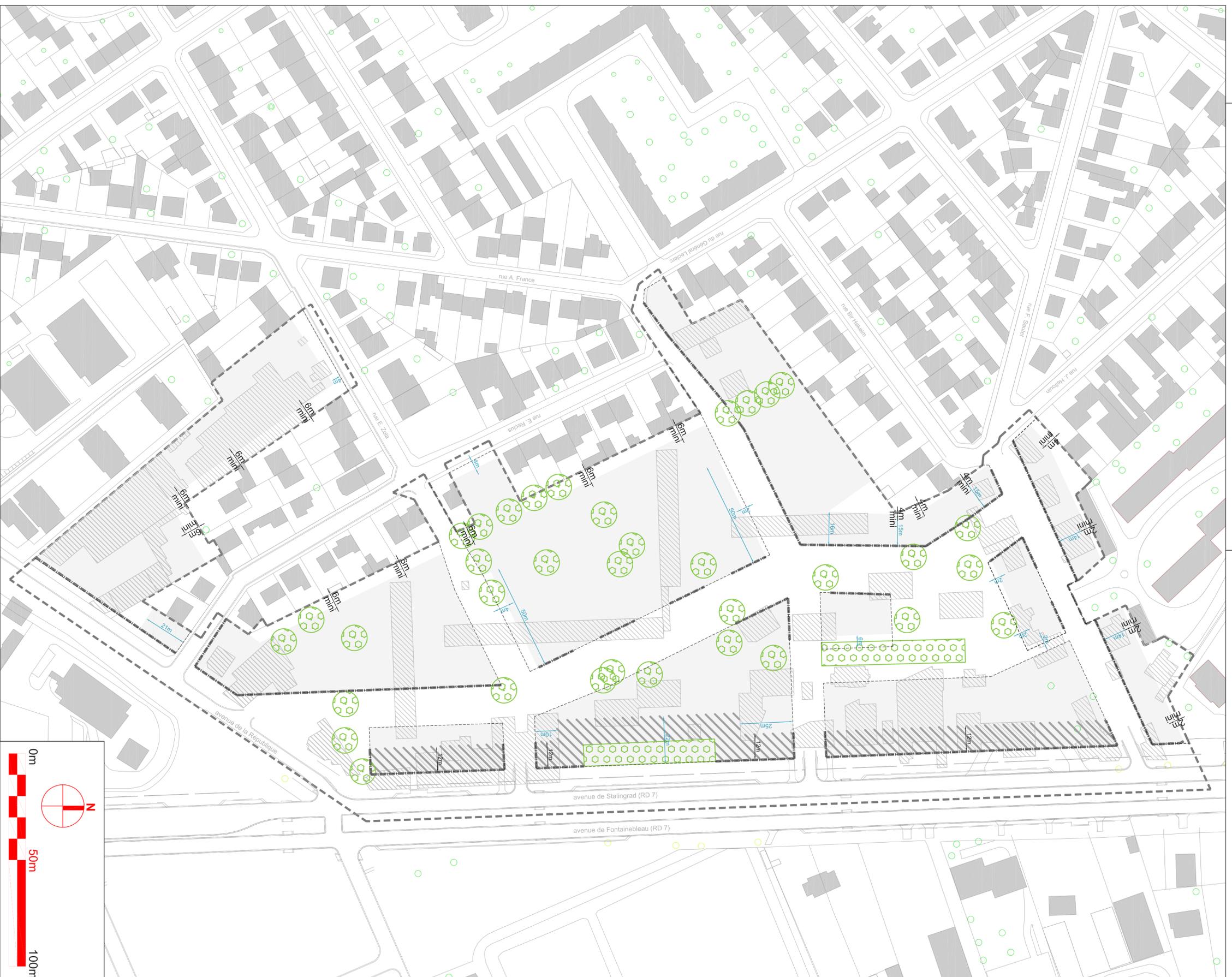
Plan
Local
Urbanisme
intercommunal

5.3 Plans masses



DOSSIER ARRÊT

Projet de PLUI arrêté par délibération du Conseil Territorial en date du
17 décembre 2024



Bâti existant

Bâti existant dans la zone

Périmètre de zone

Limite espace public

Implantation imposée de la façade
par rapport à l'emprise publique

Emprise constructible maximale

Implantation imposée en limite séparative

Retrait minimum imposé par rapport à la limite séparative

 9m
Arbre ou groupe d'arbres à conserver

 9m
Cote de localisation

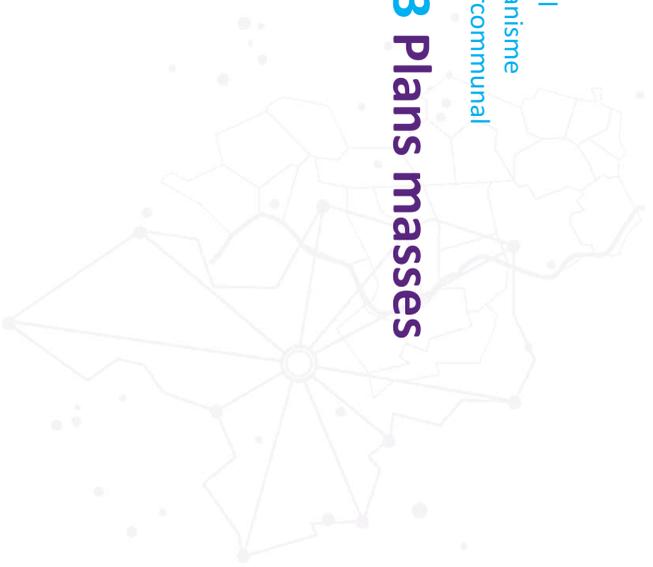
0m
50m
100m



Echelle : 1/1000°

Plan
Local
Urbanisme
intercommunal

5.3 Plans masses



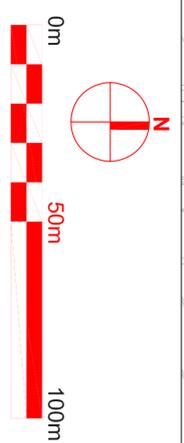
DOSSIER ARRÊT

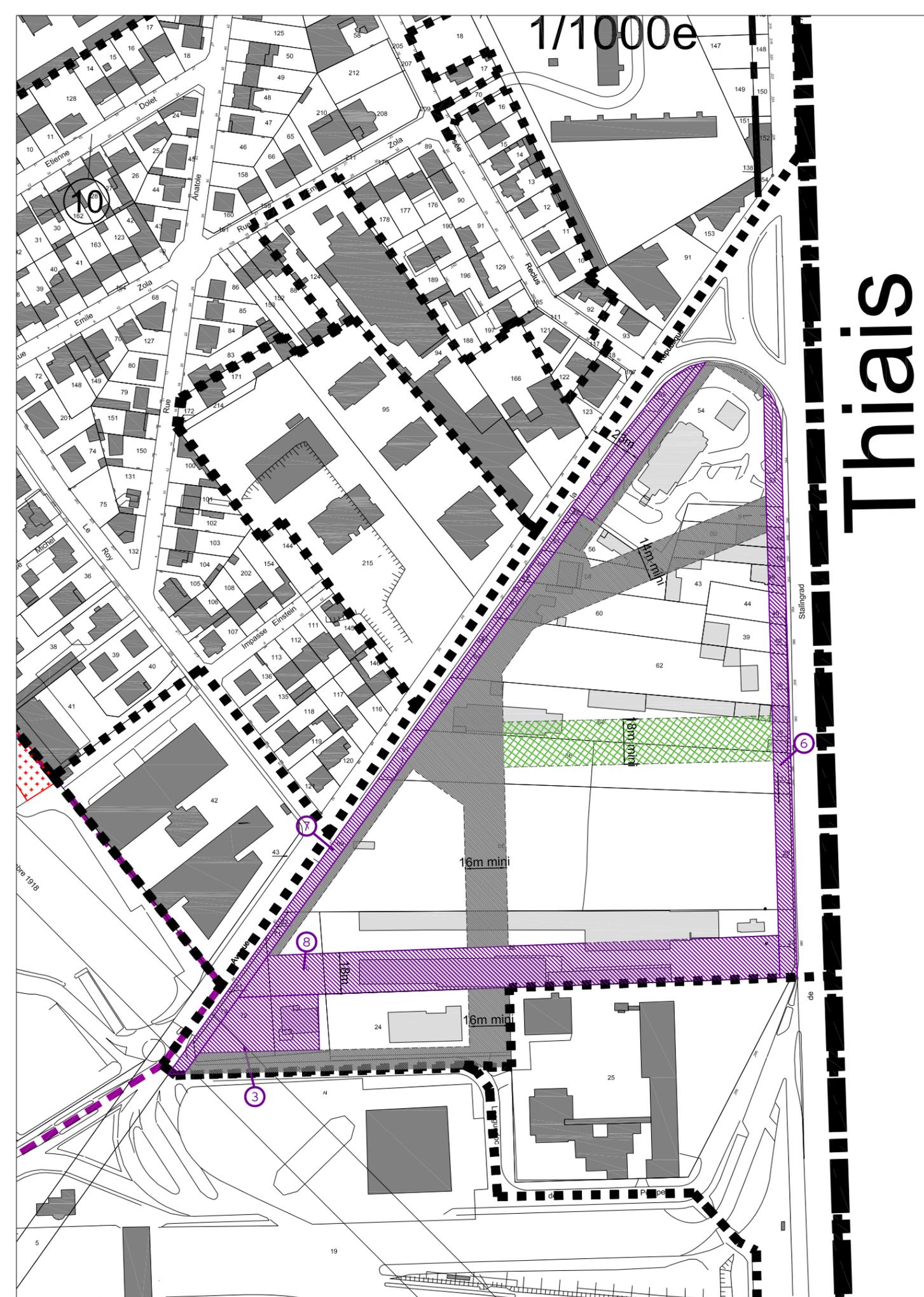
Projet de PLUi arrêté par délibération du Conseil Territorial en date du 17 décembre 2024



localisation et caractéristiques des espaces publics à conserver, à modifier ou à créer

-  Bâti existant
-  Bâti existant dans la zone
-  Périmètre de zone
-  limite de l'emplacement réservé n° 6
-  Limite espace public
-  Espace public de desserte
-  Espace vert
-  servitude de passage à créer





Thiais

LEGENDE

-  Bâti existant
-  Bâti existant dans la zone
-  Périmètre de zone
-  emplacement réservé
-  Limite espace public
-  Espace public de desserte
-  Espace vert

localisation et caractéristiques des espaces publics à conserver, à modifier ou à créer

5.3 Plans masses CHEVILLY-LARUE - CI3

DOSSIER ARRÊT

Projet de PLUi arrêté par délibération du Conseil Territorial en date du 17 décembre 2024

